

**ATELIERS**



**VERS LE SOMMET  
SUR L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR**

Conseil fédéral  
5, 6 et décembre 2012



## TABLE DES MATIÈRES

DÉROULEMENT DES ATELIERS .....	5
THÈME 1 :	
LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR .....	7
THÈME 2 :	
L'ACCESSIBILITÉ ET LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES .....	12
THÈME 3 :	
LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS .....	16
THÈME 4 :	
LA CONTRIBUTION DES ÉTABLISSEMENTS ET DE LA RECHERCHE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC .....	23
THÈME 5 :	
LE DÉPLOIEMENT DE LA FNEEQ .....	27



## DÉROULEMENT DES ATELIERS

D'abord, la recommandation adoptée au Bureau fédéral :

### Sommet sur l'enseignement supérieur

«Que la FNEEQ participe activement au Sommet sur l'enseignement supérieur sur la base de la plateforme CSN en éducation et à partir des orientations plus spécifiques dégagées par les regroupements.»

### Pourquoi des ateliers:

1. parce que les membres ont apprécié ce format utilisé récemment dans d'autres instances;
2. parce que certains membres en ont fait la demande;
3. parce que c'est une excellente manière de faire de la «micro-consultation» et d'avoir le pouls réel de «plus» de délégués;
4. pour partager, s'entre-éduquer, compléter nos positions et nos stratégies dans le cadre du Sommet, etc., bref pour créer un réel processus de consultation dynamique.

### Les objectifs des ateliers:

1. mettre le Sommet sur l'enseignement supérieur au cœur de notre Conseil fédéral;
2. c'est la seule occasion que nous aurons pour discuter du Sommet tous ensemble;
3. grâce aux ateliers, permettre aux trois ordres d'enseignement d'échanger sur leurs réalités, un exercice fédérateur;
4. pour réitérer nos positions, pour permettre à nos membres de se les approprier;
5. pour entendre les attentes, les inquiétudes, les priorités, les questions de nos membres;
6. enfin, pour discuter de stratégie avec nos membres.

### Les ateliers sur le Sommet

Le travail du comité École et société est de créer des fiches pour animer des ateliers qui permettront à toutes et à tous de s'exprimer sur le Sommet et les 4 thèmes proposés par le gouvernement:

1. la qualité de l'enseignement supérieur;
2. l'accessibilité et la participation aux études supérieures;
3. la gouvernance et le financement des universités;
4. la contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec

Une 5<sup>e</sup> question mettra la table pour un échange sur la stratégie à adopter au cours de la consultation et au Sommet.

Les membres du comité École et société, du comité exécutif et/ou du Bureau fédéral seront appelés à « animer » les tables. Chaque table discutera des 4 thèmes plus la question sur la stratégie. Chaque thème sera présenté à partir du cahier du Ministère, suivi de la ou des positions FNEEQ, voire même des positions des regroupements. Suivront des questions pour lancer l'échange.

### Déroulement des ateliers

Le travail en atelier a comme premier objectif d'éclairer l'argumentation et les positions de la FNEEQ concernant les quatre thèmes du Sommet sur l'enseignement supérieur. Ensuite, ce travail permettra d'échanger sur la ou les stratégies à adopter au cours des consultations et au Sommet.

Les participants auront à exposer des situations qui confirment nos positions, qui en précisent certains aspects ou qui ajoutent des dimensions qui auraient été oubliées. Vous disposez d'environ 20 minutes pour chacun des thèmes.

### Procédures :

1. Tour de table : Nom, fonction syndicale, établissement, regroupement.
2. Désignation d'une personne pour animer et d'une personne pour assurer le secrétariat.
3. La personne qui assure le secrétariat s'assure de consigner les conclusions qui se dégagent des discussions sur chacun des thèmes.
4. Mise au jeu du thème en répondant aux questions soulevées dans le document ou par vos expériences.
5. Discussion sur la stratégie à adopter d'ici le Sommet.

La qualité de l'enseignement supérieur est le premier thème proposé par le gouvernement dans le cadre de sa consultation devant mener au Sommet de février 2013. La première question du cahier du MESRT sur la qualité de l'enseignement est : « Comment peut-on dire qu'un enseignement ou une recherche est de qualité et nous aide à relever les défis que pose notre volonté d'être une société du savoir? ». En effet, comment évaluer ou mesurer la qualité ?

### Position du MESRT

Selon le MESRT, il y a trois « conceptions » de la qualité :

1. Lorsque les établissements réalisent leur mission, en atteignant les objectifs fixés au regard de celle-ci. Des *indicateurs*, comme le taux de diplomation, sont souvent utilisés pour déterminer si une université ou un cégep atteint ou non ses objectifs.
2. Lorsque l'enseignement accroît la compétence des individus. La qualité est liée à l'apprentissage et aux résultats obtenus par les étudiantes et les étudiants. Le *niveau de compétence* atteint par ceux-ci témoigne de la qualité sous l'angle de la valeur ajoutée.
3. Lorsque l'enseignement encourage l'excellence. La qualité peut aussi s'observer par la position relative des établissements dans différents classements nationaux ou internationaux. La reconnaissance des diplômes, le nombre de partenariats universitaires ou de codirections de recherche et la position dans un palmarès constituent des indicateurs de l'excellence de l'enseignement parmi d'autres.

Tout cela s'inscrit bien sûr dans des mécanismes d'assurance qualité, de compétition entre établissements et de positionnement dans les palmarès internationaux.

### Position de la FNEEQ

Pour la FNEEQ, la qualité s'incarne dans l'encadrement, la progression et l'amélioration des étudiants. La qualité est visible dans la capacité de nos étudiants à atteindre leur plein potentiel, qu'il s'agisse d'une formation technique ou préuniversitaire ou encore de la poursuite d'études universitaires. Enfin, la qualité repose aussi sur le corps enseignant, sur la diversité et la complémentarité des enseignants, sur leur expérience pédagogique et professionnelle, sur le travail en équipe. Les enseignantes et les enseignants apportent une contribution personnelle et collective à la formation d'une relève sociale et scientifique. La qualité réside aussi dans un souci constant pour le développement de la pédagogie et d'atteinte des missions des établissements d'enseignement.

<sup>1</sup> Cette consultation est passée, mais les discussions du 29 et 30 novembre seront rapportées au Sommet en février 2013.

## THÈME 1

### LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

( 20 MINUTES )

La FNEEQ dénonce toute forme d'assurance qualité, de gouvernance managériale et autres modèles importés du monde des entreprises. La qualité de l'enseignement ne peut être mesurée ou évaluée comme un produit. L'éducation n'est pas un monde «quantitatif» dans lequel la « qualité » est univoque.

#### Questions

1. Est-il possible de mesurer ou d'évaluer l'enseignement ? Si oui, comment en « mesurer » ou « évaluer » la qualité ?
2. Devons-nous chercher à répondre aux « conceptions » de la qualité de l'enseignement du MESRT ? Si oui, comment ?
3. Comment préserver, promouvoir et bonifier des mécanismes d'évaluation formative ou d'assistance professionnelle permettant l'amélioration des enseignements ? Quelle est, ou devrait être, la place de la collégialité, de la représentativité et de la participation des enseignants dans l'évaluation des enseignements ?
4. Comment déconstruire la logique voulant qu'un « bon » classement dans les palmarès nationaux ou internationaux soit synonyme de « bonne » qualité ?
5. Quelles leçons tirer de l'expérience de la Commission d'évaluation collégiale ?
6. L'avenue du mécanisme d'auto-évaluation de nos pratiques est-elle une piste intéressante ?









## THÈME 2

### L'ACCESSIBILITÉ ET LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

( 20 MINUTES )

L'accessibilité et la participation aux études supérieures est le deuxième thème proposé par le gouvernement dans le cadre de sa consultation devant mener au Sommet de février 2013. Dans le cahier du MESRS, on présente le sujet en disant que «*la société du savoir implique que tous les Québécois et Québécoises qui en ont la capacité et qui le souhaitent [doivent avoir] accès à l'enseignement supérieur* » et que «*pour une société qui mise de plus en plus sur le développement des connaissances, l'accès au savoir est prioritaire.*» On insiste sur le besoin de «*revisiter les facteurs organisationnels, financiers, géographiques, socioéconomiques et culturels*» qui entravent cet accès. On veut enfin discuter de la participation des Québécois et Québécoises aux études collégiales et universitaires et de leurs besoins.

Comment la question de l'accessibilité sera-t-elle traitée ? Attendons-nous à ce qu'elle le soit sous l'angle de l'adéquation formation-emploi. Espérons qu'elle ne laissera pas en plan une approche plus généreuse, qui est la nôtre, une accessibilité qui se traduit par une mixité sociale et culturelle authentique dans les facultés universitaires et dans les cégeps.

#### Position de MESRT

Selon le MESRT, l'accessibilité aux études universitaires se mesure par «*le taux d'accès* » c'est-à-dire «*la proportion d'une génération qui s'inscrit une première fois à des études pour obtenir un grade.*» Il y aurait eu une forte progression de ce taux de 1984 à 2011 (14 % pour le baccalauréat, 6 % pour la maîtrise et 2 % pour le doctorat). Il est pertinent de se demander si l'accessibilité aux études collégiales est considérée de la même manière.

Le MESRT semble aussi considérer que l'obtention du grade est le moyen de mesurer la réponse au besoin de diplômés dans une économie du savoir. La table semble donc mise pour vérifier quels sont les taux d'accès aux études supérieures et d'obtention des diplômes, en fonction des besoins de main d'œuvre.

#### Position de la FNEEQ

Pour la FNEEQ, l'accessibilité des études supérieures doit être favorisée par:

1. la gratuité scolaire à tous les niveaux de l'enseignement supérieur, tant pour la formation régulière que continue;
2. un financement adéquat de l'enseignement supérieur;
3. une pleine reconnaissance gouvernementale de l'apport des cégeps et des universités dans le développement régional; des mesures assurant la pérennité des institutions des régions;
4. le maintien d'une offre diversifiée de programmes en région;
5. un élargissement des objectifs de la formation au collégial et à l'université visant un développement social et humain, et qui ne doivent pas viser exclusivement l'insertion en emploi.

La participation aux études supérieures implique :

1. une reconnaissance large des diplômés non assujettis à des exigences économiques et régionales;
2. une reconnaissance de la recherche indépendante participant au développement humain nécessaire à la société québécoise;
3. une reconnaissance de la valeur intrinsèque de l'éducation supérieure pour former des citoyens avertis, aptes à réfléchir et capables de faire face au monde dans lequel ils vivent.

La FNEEQ dénonce donc toute marchandisation de l'éducation qui doit être considérée comme un bien commun donnant accès à des moyens de se développer sur le plan humain, social et économique.

### Questions

1. L'accessibilité doit-elle se calculer uniquement par le taux d'inscription à des études collégiales ou universitaires? Si non, comment la mesurer?
2. Doit-on orienter la réflexion sur l'accessibilité vers les besoins déjà identifiés dans le rapport Parent? (accès aux études supérieures en région, gratuité scolaire, développement d'une élite intellectuelle québécoise, etc.)
3. Une réflexion sur la valeur des études supérieures dans une société démocratique doit-elle tenir compte du développement social et humain? Ou faut-il se concentrer surtout sur l'obtention des diplômes?
4. Quelles mesures souhaiterions-nous adopter pour faciliter l'accès aux études supérieures aux groupes sociaux moins favorisés ? (conciliation travail-famille-études, aide ciblée pour les familles monoparentales, etc.)
5. Comment déconstruire le discours selon lequel l'éducation doit répondre aux besoins du marché ?
6. Dans quelle mesure la formation à distance favorise-t-elle l'accès à l'enseignement supérieur ? Est-ce que la formation à distance fait concurrence aux universités et collèges en région ?

**THÈME 2**

**L'ACCESSIBILITÉ ET LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES**

**( 20 MINUTES )**

<b>ATELIERS</b>	



## THÈME 3

### LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

( 20 MINUTES )

La gouvernance et le financement des universités est le troisième thème proposé par le gouvernement dans le cadre de sa consultation devant mener au Sommet de février 2013.

Voici ce que le **MESRT** affirme sur son site à ce sujet.

*Les études postsecondaires sont bénéfiques aux individus, comme à l'ensemble de la société. En effet, le retour sur l'investissement pour l'ensemble de la société québécoise est tout aussi important qu'il l'est pour les individus.*

*Les Québécois et Québécoises soutiennent l'enseignement supérieur de façon importante, que ce soit par l'entremise de la fiscalité ou des droits de scolarité. Dans ce contexte, ce thème visera à dégager des constats quant au financement durable et à la gouvernance des établissements.*

#### Position de la FNEEQ sur la gouvernance

La « gouvernance » est apparue comme un nouveau paradigme de la gestion publique et privée autour des années 1990, dans le courant néolibéral du contrôle des dépenses publiques. Cette notion remet à l'ordre du jour de vieilles idées sur le management des entreprises au siècle dernier : une vision directoriale, une concentration du pouvoir de décision, la supervision étroite des exécutants, la recherche de l'efficacité axée sur les résultats financiers et autres mesures assurant la concurrence.

Largement inspirés de la loi sur la gouvernance des sociétés d'État, les deux projets de loi déposés par le gouvernement précédent et portant sur la gouvernance s'attaquaient principalement aux conseils d'administration et auraient pu, s'ils avaient été adoptés tels quels, bouleverser la culture des communautés universitaire et collégiale, en remettant en cause notamment leur autonomie de gestion. Parmi les changements majeurs envisagés : une augmentation importante des membres dits « externes » sur les conseils d'administration — avec diminution conséquente des membres de l'interne —, la création de nouveaux comités (éthique, vérification et ressources humaines) et un nouvel accent sur l'imputabilité.

Qu'il s'agisse des universités ou des cégeps, la FNEEQ soutient qu'il n'est pas pertinent, encore moins nécessaire, d'imposer un modèle de gouvernance importé de la sphère du privé, qui fait fi des caractéristiques de l'enseignement supérieur, et dont les prescriptions plus que détaillées laissent peu de place à la culture et aux pratiques locales. Nous ne voyons pas non plus l'intérêt d'une extension des pouvoirs d'un conseil d'administration dans les établissements d'enseignement supérieur.



La FNEEQ préconise le respect des pratiques particulières à chaque établissement universitaire dans la sélection de leur premier dirigeant et de chaque cégep dans la nomination des « hors cadres ». Cette démarche doit aussi rester publique et transparente.

Par ailleurs, si la FNEEQ souscrit à la nécessité d'une reddition de comptes des établissements supérieurs, elle considère pour l'essentiel que les moyens utilisés actuellement sont suffisants, que toute modification devrait tenir compte de la nature de leurs activités et de leur rôle dans la société québécoise et faire l'objet de consultations préalables. La FNEEQ dénonce la dérive vers une approche normative de l'efficacité en éducation, surtout en enseignement supérieur, dans un contexte de sous-financement qui perdure.

### Questions

- 1) Comment s'assurer de l'extension et du renforcement de la collégialité dans toutes les instances de décision des établissements d'enseignement supérieur ?
- 2) Sur quels principes une bonne gouvernance repose-t-elle ?
- 3) Quels sont les dangers de mettre l'accent sur « l'efficacité, l'efficacité, la transparence, la responsabilité et l'imputabilité »? Par exemple, quel sens on peut donner à « l'efficacité » dans un contexte d'éducation ?

**THÈME 3**

**LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS**

( 20 MINUTES )

**ATELIERS**



## THÈME 3

### LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

( 20 MINUTES )

#### Position du MESRST sur le financement des universités

- Indexation des frais de scolarité.

#### Position de la FNEEQ sur le financement des études supérieures

- L'éducation est un droit pour tous les individus et un bien essentiel pour la société.
- Le meilleur moyen d'assurer une accessibilité à l'éducation supérieure équitable est la gratuité scolaire.
- La gratuité des études universitaires profite à l'ensemble de la société.
- Le maintien, l'indexation ou l'augmentation des droits de scolarité ne règlera pas le problème de financement des universités.
- Une équité véritable passe par la fiscalité.
- Les revenus de l'État pourraient être augmentés de manière substantielle notamment en combattant efficacement les évasions fiscales. Il serait aussi possible de trouver d'autres sources de financement en mettant fin à la corruption dans le milieu de la construction, en imposant des redevances plus élevées sur les ressources naturelles et en taxant le capital ainsi que les transactions financières.

#### Questions

1. Comment assurer l'accessibilité à l'éducation supérieure ?
2. Comment ne pas alourdir le fardeau de l'endettement des étudiants ?
3. Si le gouvernement veut, par son Sommet, définir le Québec comme véritable société du savoir, pourquoi devrions-nous reculer sur la démocratisation de l'éducation et l'accessibilité équitable aux études supérieures ?
4. Comment réagir face à la possible indexation des droits de scolarité ?





**THÈME 4 ( 20 MINUTES )**

**LA CONTRIBUTION DES ÉTABLISSEMENTS ET DE LA RECHERCHE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC**

Le dernier thème du Sommet sur l'enseignement supérieur est celui de la contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec.

**Position du MESRT**

Le cahier de consultation du MESRT sur ce thème n'est pas encore disponible. Nous disposons uniquement de cette introduction :

« Les établissements d'enseignement supérieur sont appelés à jouer un rôle stratégique en matière d'enseignement, de recherche et d'innovation ainsi que de services à la collectivité.

Ce thème vise donc à mieux cerner la contribution de nos établissements au développement de la pensée critique, de l'éthique, de l'innovation et de la croissance socio-économique du Québec. Il permettra notamment de mettre en valeur de nouveaux modèles de collaboration et de transmission des connaissances et des compétences ainsi que leur contribution au développement de nos villes et régions<sup>1</sup>. »

**Positions de la FNEEQ :**

Rappelons ici trois propositions émanant du Manifeste pour une université québécoise de la TPU :

- Que l'on reconnaisse officiellement que les établissements d'enseignement universitaire du Québec ont pour principale mission le développement et la transmission de la connaissance, de la culture ainsi que la formation du jugement critique dans une perspective de contribution au développement humain et social.
- Que l'on favorise, par un financement adéquat, l'équilibre entre l'enseignement et la recherche au sein de chaque université ;
- Que l'on finance équitablement les vocations fondamentales et appliquées de la recherche universitaire.

<sup>1</sup> <http://www.mesrst.gouv.qc.ca/contenus/sommet-sur-lenseignement-superieur/les-thematiques/>

**LA CONTRIBUTION DE ÉTABLISSEMENTS ET DE LA RECHERCHE AU DÉVELOPPEMENT  
DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC**

**Questions**

1. Est-ce que toute recherche mérite d'être financée? Y-t-il trop de recherche au Québec? La recherche a-t-elle une valeur en soi indépendamment de ses retombées? Comment établir un meilleur équilibre entre la recherche et l'enseignement ?
2. Est-il acceptable que la recherche universitaire soit financée par des intérêts de sociétés privées et serve ainsi leur intérêt ?
3. Faut-il mesurer les retombées de la recherche en fonction de ses applications sur le terrain ?
4. En matière de recherche universitaire, doit-on viser un meilleur équilibre entre la recherche appliquée et la recherche fondamentale ?
5. Est-il souhaitable que la recherche collégiale se développe davantage ? Comment ? À quelles conditions ?
6. La société québécoise accorde-t-elle suffisamment de crédibilité aux chercheurs ? Comment s'assurer de meilleures retombées ?
7. Est-il souhaitable de créer un organisme public de recherche universitaire ? Gagnerait-on à une plus grande proximité des universités et des institutions municipales ?
8. En matière de recherche, la coopération, la collaboration et la complémentarité sont-elles des valeurs fondamentales ?







## THÈME 5

### LE DÉPLOIEMENT DE LA FNEEQ

( 15 MINUTES )

Comme vous le savez, la préparation et le Sommet sont conçus autour de forums et de rassemblements de différentes natures. Toutes ces activités sont échelonnées dans le temps (novembre, décembre, janvier et février) et se tiendront dans différentes villes : Québec, Trois-Rivières, Rimouski, Sherbrooke et Montréal. De plus, le processus de consultation tiendra des forums citoyens régionaux : en Abitibi et au Saguenay (12 janvier), en Outaouais (19 janvier), l'Université d'hiver (25 au 27 janvier à Montréal) ainsi qu'une consultation avec nos collègues anglophones à Montréal (2 février). Enfin, toute la consultation fait une large place aux nouvelles technologies de la communication pour favoriser la participation du public (page Facebook et webdiffusion). Le processus devrait culminer par la tenue à la mi-février d'un Sommet à Montréal.

Dans cette perspective, la FNEEQ vous propose de se servir de toutes ces tribunes et de participer activement à l'exercice pour rendre public et défendre les positions de ses membres, afin d'être visibles et entendus et, bien sûr, pour influencer les décisions qui seront prises. Après tout, nous sommes la Fédération qui représente le plus grand nombre d'enseignantes et d'enseignants en enseignement supérieur !

Dans le contexte, nous avons dû réagir rapidement et adapter notre travail à la forme inhabituelle et dynamique de la consultation.

#### Nos initiatives

- √ Consultation et discussion dans chacun des regroupements sur les enjeux.
- √ Rédaction et diffusion des positions spécifiques à chacun des regroupements.
- √ Mise à contribution du comité École et société.
- √ Participation à la définition de la position et à la stratégie de communication CSN au groupe de travail en éducation de la CSN.
- √ Mise en place de moyens de diffusion rapide de nos positions et du déroulement du Sommet : Bloc-notes, page Facebook, Twitter, onglet dédié au Sommet sur le site de la FNEEQ et sur le site de la CSN.
- √ Participation aux instances qui regroupent les acteurs en enseignement supérieur.
- √ Contribution à toutes les plateformes offertes par le Sommet.

### Ce que nous prévoyons

- √ Poursuivre nos pressions pour accroître notre présence aux journées thématiques.
- √ Poursuivre notre participation active à la préparation du Sommet.
- √ Poursuivre l'information auprès des membres et du public des positions de la FNEEQ.
- √ Encourager nos membres et nos syndicats locaux à participer aux forums et aux activités citoyennes.
- √ Rédiger et diffuser un avis critique sur le processus et sur les enjeux qui se dégagent des forums thématiques juste avant la tenue du Sommet. Ce document devra être adopté par un Bureau fédéral spécial.
- √ Se coordonner avec les partenaires qui partagent nos positions en vue d'élaborer une stratégie commune pour la suite des choses.

### Questions

1. Avez-vous des suggestions pour compléter l'action et le déploiement de la Fédération ?
2. Devrait-on prendre d'autres moyens pour influencer les décisions et les orientations d'ici au Sommet, et après ?
3. Comment votre syndicat local peut-il contribuer au Sommet sur l'enseignement supérieur ?
4. Que pensez-vous de la création d'un organisme externe chargé de veiller sur la qualité de l'enseignement universitaire ?
5. Puisque c'est la position du Parti Québécois, comment la Fédération et les syndicats locaux devraient-ils se préparer et réagir face à la possible indexation des droits de scolarité ?
6. Quel est le moyen le plus efficace à votre avis pour informer les membres de nos positions et de nos actions ?



